

Braunschweig
Löwenstadt



La suite, c'est par ici

Ecoles secondaires
à Braunschweig



Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction | 2 |
| Les aides à la décision | 3 |
| L'inscription | 3 |
| Les besoins éducatifs particuliers | 4 |
| Les passerelles et la deuxième voie vers les filières de formation..... | 4 |
| Les langues étrangères dans les écoles de Braunschweig | 5 |
| Le soutien financier – La Formule Education et Inclusion [BuT] | 6 |
| Le soutien financier – Le Fonds de Ressources Scolaires..... | 6 |
| L'assistance sociale scolaire..... | 7 |
| Les points conseil..... | 8 |
| Les parcours scolaires dans les écoles secondaires à Braunschweig | 10 |
| L'école secondaire inférieure [<i>Hauptschule</i>] | 12 |
| L'école secondaire supérieure [<i>Realschule</i>]..... | 14 |
| L'école supérieure [<i>Oberschule</i>] | 16 |
| Le lycée [<i>Gymnasium</i>]..... | 18 |
| L'école secondaire intégrée [<i>Integrierte Gesamtschule – IGS</i>] | 22 |
| L'école spécialisée [<i>Förderschule</i>] | 26 |
| L'école de formation professionnelle [<i>Berufsbildende Schule</i>] | 28 |
| Glossaire | 32 |

Introduction



Chères lectrices, chers lecteurs,

La ville de Braunschweig compte 39 écoles d'enseignement secondaire pour les jeunes en âge de fréquenter l'école obligatoire. Chacune d'elles est unique en termes de la composition de ses points forts, offres particulières, langues étrangères et bien plus encore.

Au plus tard à la 4^e année de l'école primaire [*Grundschule*], que ce soit suite à un déménagement vers Braunschweig, à un transfert entre deux écoles dans la ville, ou encore à l'obtention du diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*], les parents ou tuteurs et les jeunes eux-mêmes doivent décider laquelle des différentes écoles secondaires est la mieux adaptée à leurs besoins.

Cette brochure se destine aux parents ou tuteurs, aux jeunes, aux points conseil et tout naturellement à tout autre personne intéressée, and a pour but de faciliter la prise de décision concernant une future école. Elle donne une vision plus transparente du système scolaire à Braunschweig en présentant une vue d'ensemble du profil de chacune des écoles secondaires, de sorte que l'on puisse facilement les comparer. De plus, elle contient des descriptions des différents types d'école, des informations sur le passage à l'école secondaire and des informations pratiques concernant la scolarité.

Aux pages suivantes vous trouverez une vue d'ensemble des établissements d'enseignements secondaire, aussi bien publics que privés : les écoles secondaires inférieures [*Hauptschulen*], les écoles secondaires supérieures [*Realschulen*], l'école supérieure [*Oberschule*], les lycées [*Gymnasien*], les écoles spécialisées [*Förderschulen*], les écoles secondaires intégrées [*Integrierte Gesamtschulen*] et les écoles de formation professionnelle [*Berufsbildende Schulen*]. Vous pouvez également télécharger la brochure au format PDF sur www.braunschweig.de/schulbroschuere.

Je vous souhaite de trouver cette brochure informative, et de passer une année scolaire pleine de réussite.

Sincèrement,

A handwritten signature in blue ink, which reads "Ulrich Markurth". The signature is written in a cursive style.

Ulrich Markurth
Maire de Braunschweig

Renseignements

Les aides a la decision

En amont du passage d'un enfant de l'école primaire [*Grundschule*] à l'école secondaire [*weiterführende Schule*], les parents ou tuteurs sont libres de décider du type d'école et de l'école même que l'enfant fréquentera. Il existe différents dispositifs pour les aider à choisir le bon établissement pour l'enfant :

- En 4^e année de l'école primaire, les parents ou tuteurs se verront proposer au moins deux réunions de conseil. Ils y seront informés des progrès faits par leur enfant en termes d'apprentissage, du niveau de ses performances, de sa conduite aux niveaux scolaire et sociale, et seront renseignés sur les écoles secondaires et les filières de formation.
- De plus, les écoles primaires proposent des réunions d'information sur les différentes formes d'école secondaire, les diplômes d'école [*Schulabschlüsse*] et les possibilités de passage d'un type d'école à une autre.
- Les écoles secondaires organisent des réunions d'information, journées "portes ouvertes" et d'autres événements encore, qui aident à la prise de décision.

Pour tout enfant d'âge scolaire et ses parents ou tuteurs, différents critères tels que l'accueil périscolaire ou l'offre de langues étrangères jouent un rôle important dans le choix d'une école. Ils servent également de guide quand il s'agit de la décision finale. Cette brochure a pour

but de vous aider à former une première impression, à comparer différents types d'école et écoles individuelles par rapport à des critères particulières et, à la base, de fournir des informations. Pour de plus amples renseignements, il est recommandé de consulter le site Internet de chaque école.

L'inscription

Pour les écoles secondaires, toute la ville de Braunschweig est considérée comme une zone scolaire unique. Par conséquent, le choix d'une école est totalement libre. C'est aux parents ou tuteurs de faire inscrire leur enfant eux-mêmes auprès de l'école de leur choix dans le délai imparti. L'école primaire vous renseignera suffisamment en amont concernant les périodes d'inscription. Habituellement ils interviennent au mois d'avril ou mai. Les périodes d'inscription des écoles secondaires intégrées [*Gesamtschulen – IGS*] interviennent avant celles des autres écoles d'enseignement générales. Pour faire inscrire votre enfant, vous aurez à produire les résultats semestriels de la 4^e année [*Halbjahreszeugnis*]. Les périodes d'inscription pour les filières de formation à plein temps dans les écoles de formation professionnelle [*Berufsbildende Schulen*] in Braunschweig varient d'école à école, et sont affichées sur le site Internet de chaque établissement.

Dans les formulaires d'inscription pour les écoles secondaires intégrées [*Gesamtschulen – IGS*] vous pouvez lister cinq écoles de

votre choix. Dans le cas où une école secondaire intégrée compte plus d'enfants inscrits qu'elle n'a de places, celles-ci seront attribuées par loterie. C'est pourquoi il peut arriver qu'un enfant soit placé dans une école secondaire intégrée autre que celle choisie, voire qu'il se retrouve sans aucune place en IGS. Dans ce cas, les parents ou tuteurs doivent faire inscrire leur enfant dans une autre école du type de leur choix. En ce qui concerne l'école secondaire inférieure [*Hauptschule*], l'école secondaire supérieure [*Realschule*] et le lycée [*Gymnasium*], l'inscription auprès d'une école en particulier peut être refusée s'il y a plus de demandes d'inscriptions qu'il n'y a de places. Puisque la zone scolaire de Braunschweig garantit à tout enfant une place dans la filière de formation voulue dans une école du type voulu, dans tous les cas l'enfant se verra attribuer une place dans une école de ce type.

Les besoins éducatifs particuliers

Les parents ou tuteurs d'un enfant chez qui des besoins éducatifs particuliers sont avérés sont libres de décider s'il fréquentera une école spécialisée [*Förderschule*] ou bien une école secondaire [*weiterführende Schule*] ordinaire. Si l'enfant va passer à l'école ordinaire, il est utile d'informer l'école au préalable – en amont de la période d'inscription – de la présence prévue de l'enfant (**et ce sans engagement**). Ainsi, des aménagements pourront intervenir dans les salles de classe, le cas échéant, ou d'autres dispositifs d'aide être mis en place avant le premier jour d'école de l'enfant. Dans le cas où des besoins éducatifs particuliers se font sentir, soit les parents ou tuteurs soit le corps enseignant peuvent organiser un processus d'évaluation. Si le résultat de l'évaluation le justifie, la direction de l'école enclenche le processus de rédaction d'un rapport d'expert sur ces

besoins éducatifs particuliers. Les parents ou tuteurs seront pleinement impliqués dans ce processus. La décision de reconnaître ou non des besoins éducatifs particuliers chez un enfant est prise par le rectorat de Basse-Saxe [*Landesschulbehörde*] sur la base du rapport.

Les passerelles et la deuxième voie vers les filières de formation

Sachez que le choix du type d'école et du diplôme d'école [*Schulabschluss*] ne sont pas irrévocables. S'il s'avère qu'un élève se retrouve surmené ou sous-stimulé à l'école choisie, il peut être possible de passer d'un type d'école à un autre. Soit les parents ou tuteurs soit les enfants majeurs peuvent faire la demande d'un transfert. Il est recommandé d'en discuter avec le corps enseignant en amont. En dernier lieu c'est le conseil de classe qui décide, sur la base des progrès et performances de l'enfant, si un transfert est possible. Pour les élevés d'écoles secondaires intégrées [*Gesamtschulen – IGS*], ce n'est pas forcément nécessaire de passer à un autre type d'école, puisque la distinction entre les performances générales et spécialisées sert de guide concernant les capacités de chaque enfant.

Même après la fin du niveau secondaire I [*Sekundarstufe I*] dans toute école d'enseignement générale, dans la mesure où ils remplissent les exigences en question, les élèves peuvent encore obtenir des diplômes d'école [*Schulabschlüsse*] (supplémentaires) : en s'inscrivant dans un niveau lycée supérieur [*gymnasialen Oberstufe*] or bien dans une école de formation professionnelle [*Berufsbildende Schule*]. Ces dernières proposent différentes filières de formation et tous les diplômes d'école.

Cette deuxième voie permet également aux adultes de se rattraper si le diplôme d'école

leur fait défaut. A Braunschweig, ils peuvent obtenir le diplôme d'accès général aux études supérieures [*Abitur*] et le diplôme d'accès spécialisé aux études supérieures

[*Fachhochschulreife*] gratuitement en assistant aux cours dans des structures de préparation dédiées [*Kolleg*] ou en prenant des cours du soir.

Langues étrangères dans les écoles de Braunschweig

| | |
|---|--|
| Ecole secondaire inférieure [<i>Hauptschule</i>] | <ul style="list-style-type: none"> • L'anglais en tant que langue étrangère obligatoire 1 |
| Ecole secondaire supérieure [<i>Realschule</i>] | <ul style="list-style-type: none"> • L'anglais en tant que langue étrangère obligatoire 1 • Une 2^e langue étrangère peut être une matière obligatoire au choix à partir de la 6^e |
| Ecole secondaire [<i>Oberschule</i>] | <ul style="list-style-type: none"> • L'anglais en tant que langue étrangère obligatoire 1 • Une 2^e langue étrangère peut être une matière obligatoire au choix à partir de la 6^e |
| Lycée [<i>Gymnasium</i>] | <p>Niveau secondaire I [<i>Sekundarstufe I</i>] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'anglais en tant que langue étrangère obligatoire 1 • Une 2^e langue étrangère obligatoire à partir de la 6^e (possible à partir de la 5^e au Wilhelm-Gymnasium) • Dans les lycées ayant un profil axé sur les langues, langue étrangère obligatoire 3 à partir de la 8^e • Possibilité de choisir une langue étrangère 3 comme matière facultative à partir de la 8^e <p>Niveau secondaire II [<i>Sekundarstufe II</i>] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 11^e il est obligatoire d'étudier deux langues étrangères, soit en poursuivant celle apprise au niveau secondaire I soit en commençant l'apprentissage d'une toute nouvelle langue à partir de la 11^e • A partir de la 11^e, les élèves doivent apprendre une nouvelle langue étrangère et la poursuivre jusqu'au diplôme général d'accès aux études supérieures [<i>Abitur</i>], dans les cas où ils n'ont appris qu'une seule langue étrangère au niveau secondaire I • A partir de la 12^e, les élèves doivent poursuivre au moins une langue étrangère |
| Ecole secondaire intégrée [<i>Integrierte Gesamtschule</i>] | <p>Niveau secondaire I [<i>Sekundarstufe I</i>] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'anglais en tant que langue étrangère obligatoire 1 • Une 2^e langue étrangère peut être une matière obligatoire au choix à partir de la 7^e <p>Niveau secondaire II [<i>Sekundarstufe II</i>] : voir lycée [<i>Gymnasium</i>]</p> |

Si beaucoup d'inscrits aux cours du soir travaillent, ceux qui suivent des cours dans des structures de préparation ne sont pas autorisés à travailler tout en poursuivant leurs études, puisque les cours ont lieu pendant la journée et à plein temps. Il existe aussi des établissements d'enseignement privée ou l'on peut se rattraper si le diplôme d'école fait défaut. Toutefois, leurs prestations sont généralement payantes. Pour pouvoir intégrer plus tard le niveau supérieur du lycée [*gymnasiale Oberstufe*], on n'exige pas que l'élève suive des cours dans une seconde langue étrangère en tant que matière obligatoire au niveau secondaire I [*Sekundarstufe I*] d'une école secondaire inférieure, école secondaire supérieure ou école secondaire intégrée. On peut apprendre une seconde langue étrangère, qui est exigée pour le diplôme général d'accès aux études supérieures, à partir de la 11^e dans les écoles secondaires intégrées, les lycées et les lycées professionnels. Toutefois, pour passer d'une école secondaire inférieure ou école secondaire supérieure à une lycée au niveau secondaire I, l'apprentissage d'une seconde langue étrangère est obligatoire. Vous trouverez une vue d'ensemble détaillée sur les langues étrangères enseignées dans les écoles à Braunschweig sur https://www.braunschweig.de/leben/schule_bildung/schulportal/schulen/fremdsprachenangebote.html.

Le soutien financier – La Formule Education et Inclusion [BuT]

La Formule Education et Inclusion [*Bildungs- und Teilhabepaket – BuT*] a été conçue pour permettre à tout enfant ou jeune de profiter des possibilités qui s'offre à lui à l'école et pendant le temps libre. En effet, les foyers à revenus modestes peuvent faire la demande de prestations issues de la Formule Education and Inclusion. Ceci permet

aux enfants et aux jeunes de participer à des activités scolaires tels que sorties et excursions de classe, déjeuners et activités menées par des associations sportives ou musicales. Les prestations peuvent également servir à financer le soutien scolaire, le transport entre le domicile et l'école ou encore le matériel scolaire. Les enfants ou jeunes issus de foyers touchant un certain type d'allocation chômage [*Arbeitslosengeld II*], l'aide au revenu, l'assistance sociale, des prestations en vertu de la loi sur les prestations pour les demandeurs d'asile [*Asylbewerberleistungsgesetz*], des allocations logement ou des allocations familiales peuvent bénéficier de prestations *BuT*. Les enfants issus de foyers à revenus modestes qui ne touchent aucune des prestations visées ci-dessus peuvent également trouver du soutien grâce à la *BuT*. Pour de plus amples informations, formulaires d'inscription et coordonnées d'interlocuteurs en cas de questions, rendez-vous sur www.braunschweig.de/but.

Le soutien financier – Le Fonds de Ressources Scolaires

Le Fonds de Ressources Scolaires [*Schulmittelfonds*] de Braunschweig aide les enfants et jeunes issus de familles à revenus modestes qui ont besoin de soutien financier pour supporter le coût du matériel scolaire (par exemple les crayons, les cahiers, le coût des photocopies, les livres scolaires). Ceux qui peuvent en bénéficier sont les enfants et jeunes qui fréquentent une école ordinaire ou professionnelle et dont les familles touchent certains types de prestation sociale. Votre école pourra vous renseigner plus amplement sur les formes de soutien possibles.

Vous trouverez de plus amples renseignements ici:
http://www.braunschweig.de/leben/schule_bildung/bildungsbuero/Flyer_Schulmittelfond_297x210_DIn_Lang_370_201911_Web.pdf

L'assistance sociale scolaire

L'assistance sociale scolaire se divise en deux domaines de responsabilité.

L'assistance sociale municipale couvre les domaines d'aide aux jeunes:

- Aide aux élèves touchés par la pauvreté
- Aide aux élèves enfants de parents seuls
- Soutien scolaire et soutien en apprentissage de langues pour élèves issues de familles immigrées
- Facilitation de la transition vers la vie active ; ainsi que
- Des offres d'aide aux jeunes individuelles

L'assistance sociale municipale a pour objectif de promouvoir plus d'égalité et d'inclusivité dans l'enseignement, pour une vie d'adulte autonome sans dépendre de prestations sociales.

L'assistance sociale municipale

Andreas Zimpel
Schild 4 (Raum 001)
38100 Braunschweig
Tel.: 0531 470- 8643
andreas.zimpel@braunschweig.de
<https://www.braunschweig.de/leben/soziales/jugendfoerderung/schulsozialarbeit.php>

Actuellement, des assistants sociaux municipaux s'impliquent auprès des écoles suivantes :

- Hauptschule Sophienstraße
- Grund- und Hauptschule Pestalozzistraße

- Grund- und Hauptschule Rünigen
- Sally-Perel-Gesamtschule
- IGS Querum
- Georg-Eckert-Realschule
- Realschule Maschstraße
- Nibelungen-Realschule
- Realschule Sidonienstraße
- Realschule John-F.-Kennedy-Platz

L'assistance sociale sous responsabilité scolaire en tant que fonction du département [*Land*] s'occupe des fonctions-clé suivantes:

- Conseil aux élèves, enseignants, autres membres du corps enseignant ainsi que les parents ou tuteurs
- Réseautage avec les partenaires hors école, notamment le service d'aide aux jeunes [*Jugendhilfe*]
- Ecole buissonnière / l'absentéisme scolaire
- Prévention de violences et de conflits
- Orientation professionnelle et la transition de l'école vers la vie active / les études.

C'est à chaque école de fixer les objectifs et les focus sur lesquels l'accent sera mis, en liaison avec les services d'assistance sociale scolaire et selon son concept pédagogique.

Assistance sociale sous responsabilité scolaire en tant que fonction du département [*Land*]

Niedersächsische Landesschulbehörde
Regionalabteilung Braunschweig
Wilhelmstraße 62
38100 Braunschweig
Tel.: 0531 484-3268
<https://www.landesschulbehoerde-niedersachsen.de/organisation/dezernat/dezernat-2/soziale-arbeit>

Actuellement, des assistants sociaux départementaux s'impliquent auprès des écoles suivantes :

- Grundschule Altmühlstraße
 - Grundschule Bebelhof
 - Grundschule Comeniusstraße
 - Grundschule Heinrichstraße
 - Grundschule Ilmenaustraße
 - Grundschule Isoldestraße
 - Grundschule Diesterweg
 - Grundschule Bürgerstraße
 - Grundschule Rheinring
 - Grundschule Am Schwarzen Berg
 - Grundschule Heidberg
 - Grundschule Klingt
 - Grundschule Lehdorf (à partir de l'année scolaire 2020/21)
 - Grundschule Gartenstadt (à partir de l'année scolaire 2020/21)
 - Grund und Hauptschule Pestalozzistraße
 - Hauptschule Sophienstraße
 - Grund und Hauptschule Rünigen
 - Nibelungen- Realschule
 - Wilhelm- Gymnasium
 - Gymnasium Raabeschule
 - Gaußschule- Gymnasium am Löwenwall
 - Gymnasium Kleine Burg (à partir de l'année scolaire 2020/21)
 - IGS Querum
 - Wilhelm-Bracke- Gesamtschule
 - IGS Heidberg
 - IGS Franzisches Feld
 - Sally- Perel- Gesamtschule
 - Astrid-Lindgren-Schule (école spécialisée)
- Ecoles de formation professionnelle
- Johannes-Selenka-Schule
 - Heinrich-Büssing-Schule
 - Otto-Bennemann-Schule
 - Helene- Engelbrecht- Schule
 - Ecoles de formation professionnelle V

Les points conseil

Les pages suivantes vous donnent une vue d'ensemble des points conseil gratuits à Braunschweig, qui peuvent également vous conseiller concernant la scolarité et vous aider à résoudre des difficultés qui y sont associées. Certains points conseil sont dédiés à l'accueil des nouveaux arrivants. En plus de vous aider à vous orienter dans votre nouvel environnement, ils vous proposent de l'aide au niveau de l'école et de la formation.

Le Service d'Orientation Scolaire de Braunschweig [*Schulbildungsberatung – SchuBS*]

Schild 4

38100 Braunschweig

Téléphone :

0531 470 3216 (Mme Hartwich)

0531 470 3271 (Mme Firley)

E-Mail : schubs@braunschweig.de

Site Internet : www.braunschweig.de/schubs

Le Service d'Orientation Scolaire de Braunschweig [*Schulbildungsberatung Braunschweig*] – SchuBS en abrégé – s'adresse aux parents ou tuteurs d'enfants en âge de fréquenter l'école qui viennent d'arriver à Braunschweig et qui cherchent une école secondaire. Il accompagne les parents ou tuteurs au moyen de prestations d'orientation traitant du système scolaire en Basse-Saxe et du paysage scolaire à Braunschweig. Si vous le souhaitez, le Service peut vous tracer individuellement un parcours scolaire potentiel. Le SchuBS peut également vous indiquer les écoles qui disposent de places libres.

Bureau pour Questions relatives à la Migration [Büro für Migrationsfragen]

Auguststraße 9-11
38102 Braunschweig
Téléphone : 0531 470-7360
E-Mail :
migrationsfragen@braunschweig.de
Site Internet : www.braunschweig.de/leben/soziales/migration

Le Bureau pour questions relatives à la migration [Büro für Migrationsfragen] conseille les migrants en ce qui concerne divers sujets associés à la migration and l'intégration, y compris la scolarité. Au besoin il fera appel à un(e) interprète lors des séances d'orientation.

Direction Enfance, Jeunesse et Famille – Service d'Assistance Educative Générale [Fachbereich Kinder, Jugend und Familie – Abteilung Allgemeine Erziehungshilfe]

Eiermarkt 4-5
38100 Braunschweig
Téléphone : 0531 47084-15
E-Mail :
kinder.jugend.familie@braunschweig.de
Site Internet : www.braunschweig.de/leben/soziales/erziehungshilfe/allgemeine

Le Service d'Assistance Educative Générale [Abteilung Allgemeine Erziehungshilfe] de la Direction Enfance, Jeunesse et Famille [Fachbereich Kinder, Jugend und Familie] conseille gratuitement les enfants, jeunes et parents ou tuteurs en ce qui concerne la scolarité mais également l'éducation, les difficultés familiales ou autres préoccupations diverses.

Service de Pédiatrie [Jugendärztlicher Dienst]

Hamburger Straße 226
38114 Braunschweig
Téléphone : 0531 470-7077
E-Mail : gesundheitsamt@braunschweig.de
Site Internet : www.braunschweig.de/leben/gesundheitsamt/gesundheitsdienst/kindergesundheitsamt/kinder.html

Une prestation de conseil pour les parents ou tuteurs, enfants et enseignants en ce qui concerne la santé physique, mentale et émotionnelle des jeunes.

L'Agence des Competences [Kompetenzagentur] Braunschweig

An der Neustadtmühle 3
38100 Braunschweig
E-Mail :
kompetenzagentur@braunschweig.de
Site Internet : www.kompetenzagentur-braunschweig.de

La *Kompetenzagentur* conseille les jeunes dès 15 ans en ce qui concerne le passage de l'école au travail : Orientation en termes de carrière, la formation professionnelle et la conscience de ses propres capacités. Elle accompagne les postulants lors des processus de candidature et révèle aux jeunes leurs propres points forts.

Prestations de Conseil Psychosocial aux Familles d'Origine Etrangère – Bureau de Santé Publique de Braunschweig
[Psycho-Soziale Beratung von ausländischen Familien – Gesundheitsamt Braunschweig]

Hamburger Straße 226
38114 Braunschweig
Téléphone : 0531 47070-19 or -72
Site Internet : www.braunschweig.de/leben/gesundheits/gesundheitsdienst/beratungsangebot/interkulturell.php

Prestations de conseil multilingues, au besoin avec un(e) interprète, en particulier en ce qui concerne la santé (par exemple : handicap, troubles psychiques, troubles de l'apprentissage), et également en matière d'éducation.

Point Conseil et Centre de Soutien Régional pour l'Ecole Inclusive - Bureau Central Braunschweig
Husarenstraße -
[Regionales Beratungs- und Unterstützungszentrum Inklusive Schule (RZI) - Behördenzentrum Braunschweig Husarenstraße -]

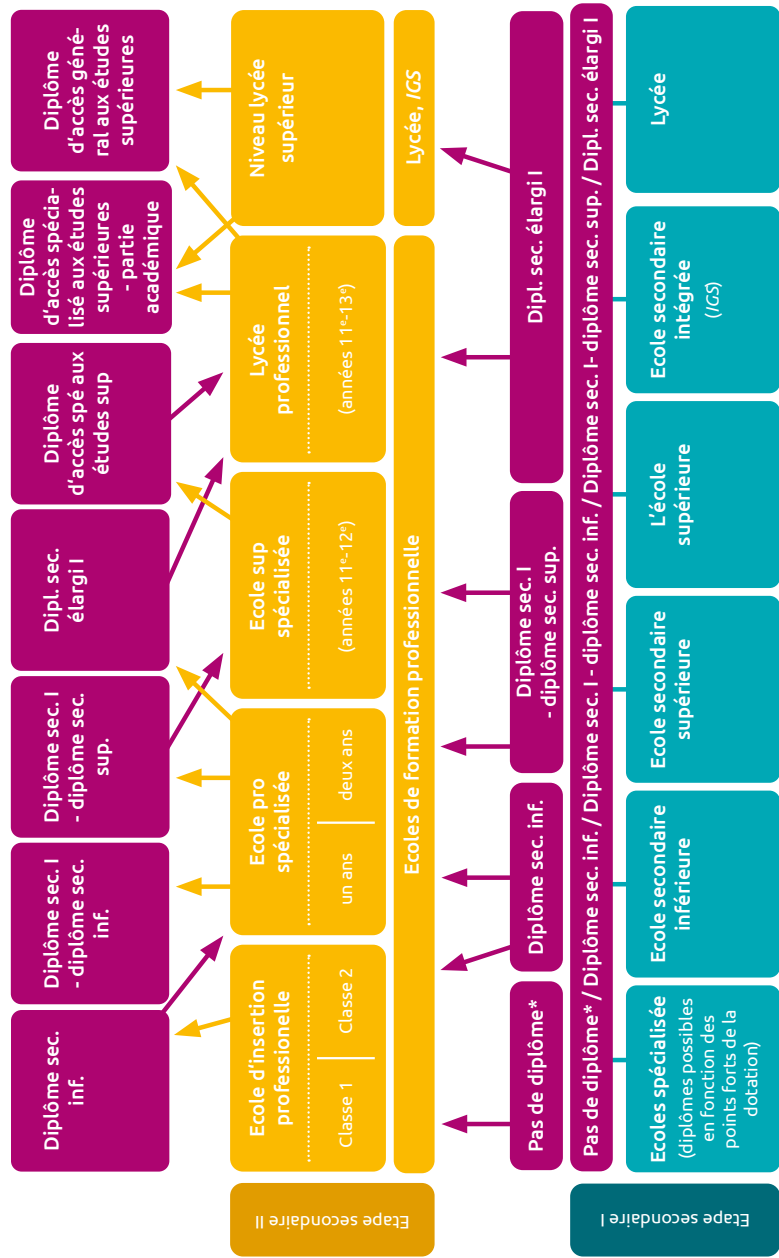
Husarenstraße 75
38102 Braunschweig
Téléphone : 0531 48438-38
E-Mail :
frauke.mueller@nlschb.niedersachsen.de

Le RZI est le point de contact central de la Direction scolaire [Landesschulbehörde] de Basse-Saxe pour les élèves, les parents ou tuteurs, le personnel éducatif, les écoles, les séminaires d'étude et les écoles privées ayant des questions autour de l'école inclusive.

Les parcours scolaires dans les écoles secondaires à Braunschweig

A la page suivante vous trouverez une vue d'ensemble des parcours possibles dans le paysage scolaire de Braunschweig. Leur représentation ne se veut pas exhaustive, et ne fait qu'illustrer les cursus présentés dans cette brochure. En conséquence, nous faisons l'impasse sur les cursus menant à des qualifications professionnelles. Dans les écoles professionnelles [Berufsbildenden Schulen - BBS] en particulier, il existe différents règlements concernant l'admissibilité. En cas de questions, l'école professionnelle même et également le point conseil carrière au pôle emploi [Agentur für Arbeit], sont là pour vous aider.

Les parcours scolaires dans les écoles secondaires à Braunschweig



* Vaut pour les élèves ayant derrière eux au moins 9 ans d'école : dans le primaire [Grundschule] et ensuite le secondaire I [Sekundarstufe I] sans avoir obtenu de diplôme.

Il est possible pour un élève de passer d'un type d'école à un autre, pourvu qu'il satisfasse aux requis des écoles respectives.

Pour ceux qui souhaitent passer à une école secondaire inférieure [*Hauptschule*], il y a des écoles à disposition qui sont gérées par la Ville de Braunschweig. En outre, ils peuvent choisir des écoles ayant un organe de gestion autre que la Ville de Braunschweig.

leurs centres d'intérêt.

A partir de la 7^e, des initiatives autour des carrières seront organisées sur au moins 60 jours. Pendant les années 8^e-10^e, une étroite collaboration avec les écoles de formation professionnelle [*Berufsbildende Schulen*] intervient. Au cours de ces années, une partie des cours a lieu dans des écoles de formation professionnelle et en entreprise.

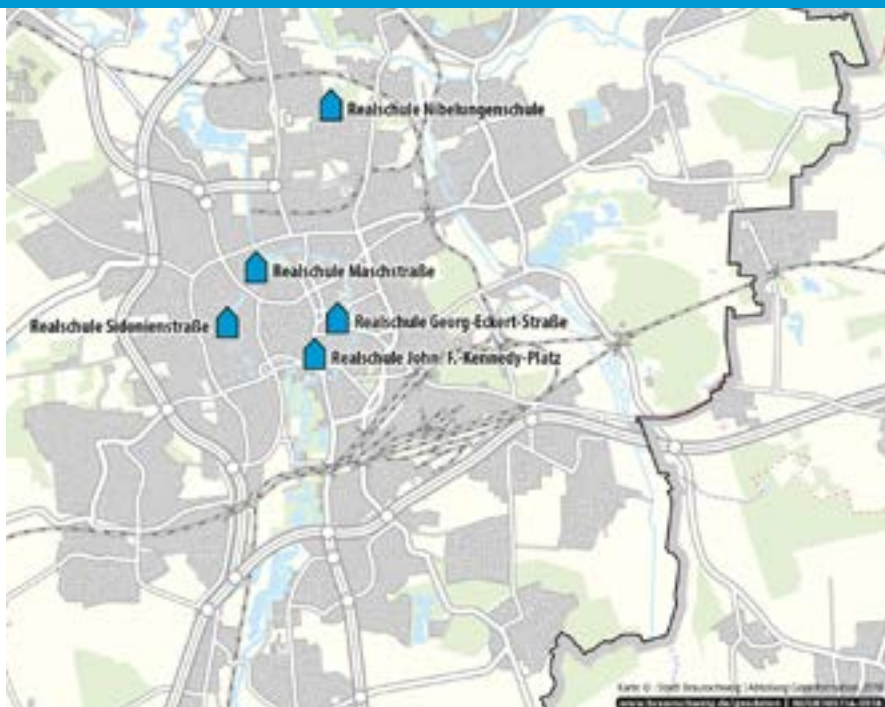
L'école secondaire inférieure [*Hauptschule*] s'étend de la 5^e à la 10^e. Il existe une 10^e année facultative. A l'issue de la 9^e l'élève peut obtenir le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*].

A l'issue de la 10^e l'élève peut obtenir le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*], diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*] et le diplôme secondaire élargi [*Erweiterter Sekundarabschluss*]. Pour ce faire, l'élève doit passer et réussir l'examen du diplôme d'école secondaire [*Abschlussprüfung*].

Les diplômes d'école [*Schulabschlüsse*] possibles

- ☑ Le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ☑ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ☑ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*]
- ☑ Le diplôme secondaire élargi I [*Erweiterter Sekundarabschluss I*]

L'école secondaire supérieure [*Realschule*]



Plan de vue d'ensemble des écoles secondaire supérieure [*Realschulen*]

L'école secondaire supérieure assure aux élèves une éducation générale élargie. A la différence de l'école secondaire inférieure [*Hauptschule*], ici l'orientation professionnelle s'opère à tous les niveaux. De plus, l'on permet une orientation académique. L'école secondaire supérieure prépare les élèves aussi bien à un éventuel apprentissage qu'à d'éventuelles études universitaires.

A partir de la 9^e les élèves choisissent des filières appelées *Profile*. A la base on propose la filière Langues Etrangères, et au minimum une filière Affaires / Techniques / Santé et Assistance Sociale, au choix.

L'anglais est la première langue étrangère, dès la 5^e. Les élèves peuvent en choisir une deuxième parmi une liste de matières dont l'une est obligatoire (au choix) en 6^e. A partir de la 9^e, on enseigne les Maths et l'Anglais

Pour ceux qui souhaitent passer à une école secondaire supérieure [*Realschule*], il y a des écoles à disposition qui sont gérées par la Ville de Braunschweig. En outre, ils peuvent choisir des écoles ayant un organe de gestion autre que la Ville de Braunschweig.

dans les cursus spécialisés G et E. Les cours du cursus spécialisé G correspondent au niveau de base, tandis que ceux du cursus spécialisé E sont d'un niveau plus élevé. Ainsi peut-on mieux prendre en compte les points forts individuels de chacun.

A partir de la 7^e, des initiatives autour des carrières sont organisées. A partir de la 9^e ceci s'opère en fonction du focus choisi. A partir de la 8^e, ces initiatives sont organisées sur au moins 30 jours.

L'école secondaire supérieure s'étend de la 5^e à la 10^e. A l'issue de la 10^e on peut obtenir

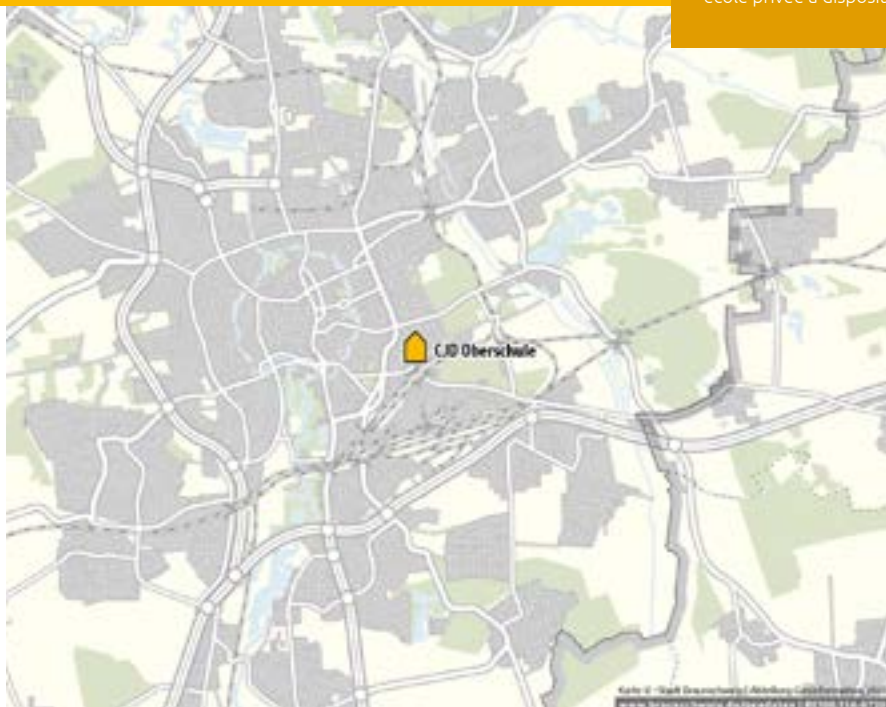
le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*], diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*]. Pour ce faire, l'élève doit passer et réussir l'examen du diplôme d'école secondaire [*Abschlussprüfung*]. Les élèves quittant l'école secondaire supérieure à l'issue de la 9^e peuvent se voir reconnaître le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*] grâce à une mention d'équivalence inscrite dans leurs résultats.

Les diplômes d'école [*Schulabschlüsse*] possibles

- ✓ Le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ✓ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ✓ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*]
- ✓ Le diplôme secondaire élargi I [*Erweiterter Sekundarabschluss I*]

L'école supérieure [*Oberschule*]

Pour ceux qui souhaitent passer à une école supérieure, il y a une école privée à disposition



Plan de vue d'ensemble de l'école supérieure

Faisant partie du domaine secondaire 1, l'école supérieure comprend les années scolaires 5 bis 10. L'école supérieure peut opérer avec ou sans section lycée. Elle peut s'offrir à plein temps, soit «ouverte», soit «sous contrat partiel» soit «sous contrat plein». Faisant partie du domaine secondaire 1, elle comprend les années scolaires 5 à 10. Au choix de l'école, et selon les stipulations, elle peut être enseignée:

- selon l'année scolaire (5^e et 6^e année) ou
- selon l'année scolaire en lien avec l'ajustement de cursus spécialisé [*Fachleistungsdifferenzierung*] sur deux niveaux de difficulté dans les matières-clé (Allemand, Maths et Anglais), ou
- majoritairement selon l'année scolaire (plus de 50% des classes seront enseignées selon la forme de l'école).

La section lycée d'une école supérieure devrait à partir de la 7^e et doit à partir de la 9^e opérer majoritairement par filière. L'école supérieure a pour objectif d'assurer aux élèves une éducation générale de base, élargie ou approfondie. La gamme des classes à l'école supérieure comprend des classes obligatoires [*Pflichtunterricht*], obligatoires au choix [*Wahlpflichtunterricht*] et facultatives [*Wahlunterricht*]. Les classes obligatoires et obligatoires au choix s'imposent à tous les élèves. Dans les années 6 à 10 l'école supérieure propose des classes obligatoires et obligatoires au choix à raison de 4 heures par semaine dans toutes les années scolaires. A partir de la 6^e, les élèves suivent soit :

- un cours obligatoire au choix en langue étrangère 2 au choix en continu, à raison de 4 heures par semaine, ou
- deux cours (différents) obligatoires au choix, dans d'autres matières proposées par l'école, chacun à raison de 2 heures par semaine.

Les élèves en section lycée suivent des cours en langue étrangère 2 en tant que matière obligatoire.

En 9^e et 10^e année, l'école supérieure propose un focus professionnelle pratique sur lequel l'accent sera mis, avec des initiatives en faveur de l'orientation et la formation professionnelle correspondant à différents profils: Langues étrangères, Affaires, Techniques ou Santé et assistance sociale. En section lycée, une préparation au niveau lycée de l'école supérieure est assurée.

A l'issue de la 10^e année les élèves peuvent

obtenir les diplômes suivants:

- le diplôme secondaire élargi I [*Erweiterter Sekundarabschluss I*], qui confère au titulaire le droit d'intégrer la phase introductive de la section lycée de l'école supérieure d'un lycée de formation générale ou d'une école secondaire intégrée ainsi que d'un lycée professionnel (11^e année),
- Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*];
- Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*].

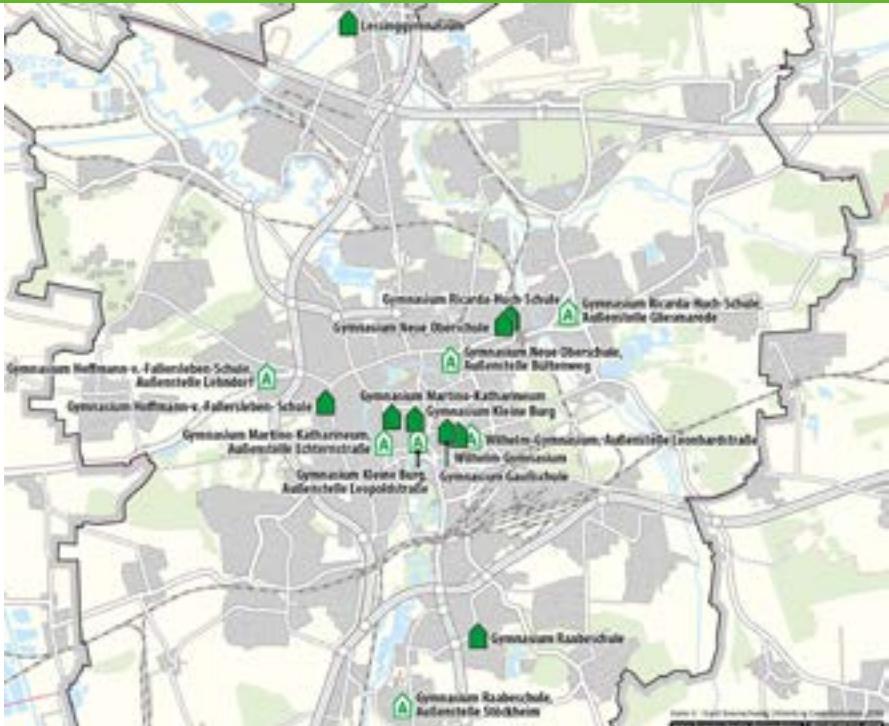
A l'issue de la 9^e année les élèves peuvent obtenir le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*].

L'école supérieure CJD Oberschule in Braunschweig est une école de substitution privée agréée par l'état sans section lycée.

Les diplômes d'école [*Schulabschlüsse*] possibles

- ☑ Le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ☑ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ☑ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*]
- ☑ Le diplôme secondaire élargi I [*Erweiterter Sekundarabschluss I*]

Le lycée [*Gymnasium*]



Plan de vue d'ensemble des lycées [*Gymnasien*]

Le lycée assure aux élèves une éducation large et approfondie. Il leur permet d'acquérir des compétences qui les préparent aussi bien aux études supérieures qu'à un apprentissage. Le lycée comprend le niveau secondaire I [*Sekundarstufe I*] et le niveau secondaire II [*Sekundarstufe II*] – (niveau lycée supérieur [*gymnasiale Oberstufe*]).

Le niveau secondaire I [*Sekundarstufe I*]

Le niveau secondaire I comprend les années 5^e-10^e. Il permet aux élèves d'acquérir toutes les connaissances et de développer toutes les compétences et capacités requises pour réussir le niveau lycée supérieur [*gymnasiale Oberstufe*]. Ici, il existe des cours obligatoires et facultatifs. Certains lycées proposent en

Pour ceux qui souhaitent passer à un lycée [*Gymnasium*], il y a des écoles à disposition qui sont gérées par la Ville de Braunschweig. En outre, ils peuvent choisir des écoles ayant un organe de gestion autre que la Ville de Braunschweig.

plus, pendant les années 8^e-10^e, des cours dits à profil. Ceux-ci cultivent des focus, sur lesquels l'accent sera mis dans des domaines en particulier (par exemple les Sciences de la Vie et la Terre ou les matières Musique / Création artistique). Des initiatives en faveur de l'orientation professionnelle sont organisées dès la 7^e. En 5^e l'élève reprend l'étude de la langue étrangère apprise à l'école primaire [*Grundschule*] – généralement l'anglais. A partir de la 6^e, l'étude d'une deuxième langue étrangère est obligatoire. Dans les écoles proposant une troisième langue étrangère, celle-ci peut être choisie en 8^e, soit parmi une liste de matières dont l'une est obligatoire (au choix), soit comme matière facultative.

Au lycée il n'y a pas d'examen de diplôme d'école secondaire à l'issue de la 10^e. Le passage à la phase introductive du niveau lycée supérieur [*gymnasiale Oberstufe*] se fait automatiquement. Les élèves quittant le lycée à l'issue de la 10^e peuvent bénéficier de la reconnaissance d'un diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*] grâce à une mention d'équivalence inscrite dans leurs résultats finaux. Quels que soient

les requis a minima en termes de résultats¹, les élèves peuvent se voir reconnaître le diplôme secondaire élargi [*Erweiterter Sekundarabschluss I*], le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – le diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*] et le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*].

Le niveau secondaire II [*Sekundarstufe II*] (niveau lycée supérieur [*gymnasiale Oberstufe*])

Le niveau secondaire II comprend les années 11^e-13^e et consiste en une **phase introductive** d'une année (11^e année) et une **phase de qualification** de deux ans (12^e et 13^e année). Les types d'établissements proposant le niveau secondaire II sont le lycée [*Gymnasium*], l'école secondaire intégrée [*Gesamtschule*] et la section lycée professionnel d'une école de formation professionnelle [*berufsbildende Schule*]. Le requis pour être admis est l'obtention du diplôme secondaire élargi I [*Erweiterter Sekundarabschluss I*]. La limite d'âge maximale pour intégrer le niveau

lycée supérieur est 19 ans. Ceux qui se trouvent au-delà de cette limite peuvent alternativement assister aux cours dans un lycée professionnel [*berufliches Gymnasium*], dans une structure de préparation au diplôme d'accès aux études supérieures [*Kolleg*] or en prenant des cours du soir en lycée (voir p. 5).

Le niveau lycée supérieur favorise une approche multidisciplinaire, la réflexion concertée et la pensée et l'apprentissage indépendants. La **phase de qualification**, en particulier, prépare les élèves aux professions scientifiques. Des initiatives en faveur de l'orientation professionnelle seront organisées, et cultiveront des focus individuels sur lesquels l'accent sera mis dans les domaines de la formation professionnelle et l'orientation académique.

Pendant la **phase de qualification** les élèves choisissent leur focus sur lequel l'accent sera mis. Tous les établissements proposent les Focus Langues et Maths-Sciences. En fonction de l'offre de l'école, il peut y avoir des focus possibles autour

de la musique-création artistique, sciences sociales ou le sport. A partir de la 11^e il n'y a plus qu'une langue étrangère obligatoire, pourvu que l'élève ait étudié une deuxième langue étrangère au niveau secondaire I [*Sekundarstufe I*] à partir de la 6^e. Si tel n'est pas le cas, puisque l'enfant n'a pas fréquenté le lycée auparavant, il doit étudier une deuxième langue étrangère tout au long du niveau lycée supérieur. La partie académique du diplôme d'accès spécialisé aux études supérieures [*Fachhochschulreife*] peut s'obtenir au plus tôt à l'issue de la 12^e, et le diplôme d'accès général aux études supérieures [*allgemeine Hochschulreife*] [*Abitur*] au plus tôt à l'issue de la 13^e.

¹ Pour de plus amples renseignements sur les diplômes, voir la « Verordnung über die Abschlüsse im Sekundarbereich I der allgemein bildenden Schulen einschließlich der Freien Waldorfschulen (AVO – Sek I) », www.mk.niedersachsen.de

Les diplômes d'école [Schulabschlüsse] possibles

- ✓ Le diplôme d'école secondaire inférieure
[Hauptschulabschluss]
- ✓ Le diplôme secondaire I
[Sekundarabschluss I] – diplôme d'école
secondaire inférieure
[Hauptschulabschluss]
- ✓ Le diplôme secondaire I
[Sekundarabschluss I] – diplôme d'école
secondaire supérieure
[Realschulabschluss]
- ✓ Le diplôme secondaire élargi I
[Erweiterter Sekundarabschluss I]
- ✓ Le diplôme d'accès spécialisé aux études
supérieures [Fachhochschulreife] –
partie académique
- ✓ Le diplôme d'accès général aux études
supérieures [allgemeine Hochschulreife /
Abitur]

L'école secondaire intégrée [*Integrierte Gesamtschule (IGS)*]



Plan de vue d'ensemble des écoles secondaires intégrées [*Integrierten Gesamtschulen*]

Comme alternative au système scolaire tripartite – mais tout comme l'école secondaire inférieure [*Hauptschule*], l'école secondaire supérieure [*Realschule*] et le lycée [*Gymnasium*] – l'école secondaire intégrée assure aux élèves **soit** une éducation de base, **soit** une éducation élargie **ou** approfondie, **soit** une éducation à la fois approfondie et large. Les élèves peuvent également acquérir des

compétences qui les préparent aux études universitaires. Les écoles secondaires intégrées à Braunschweig comprennent la 5^e – 13^e (les niveaux secondaires [*Sekundarstufen*] I et II). Du diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*] jusqu'au diplôme d'accès général aux études supérieures [*Abitur*], les élèves peuvent obtenir tous les types de diplôme qui s'obtiennent dans les écoles secondaires

Pour ceux qui souhaitent passer à une école secondaire intégrée [*integrierte Gesamtschule*], il y a des écoles à disposition qui sont gérées par la Ville de Braunschweig. En outre, ils peuvent choisir des écoles ayant un organe de gestion autre que la Ville de Braunschweig.

[*weiterführende Schule*] en générale. Les élèves n'ont pas se décider pour un type de diplôme [*Abschluss*] au début de la 5^e, mais plutôt à l'issue du niveau secondaire I [*Sekundarstufe I*]. A ce moment-là la décision sera prise en fonction du développement et performances de l'enfant. La langue étrangère obligatoire est l'anglais. Dans les écoles secondaires intégrées à Braunschweig, une seconde langue étrangère peut être choisie parmi une liste de matières, dont l'une est obligatoire, à partir de la 7^e. Le nombre de places en école secondaire intégrée étant limité, les places seront attribuées dans la 5^e année sur la base d'une loterie différenciée. Dans les années qui suivent, un élève souhaitant passer d'un autre type d'école vers une école secondaire intégrée ne peut être admis que si une place en école secondaire intégrée s'est libérée.

Niveau secondaire I [*Sekundarstufe I*]

Le vivre-ensemble et l'apprentissage commun constituent des caractéristiques majeures de l'école secondaire intégrée. Ceci est dû au fait que les élèves, aux besoins et capacités différents en termes d'apprentissage, suivent les cours tous ensemble selon le curriculum. Pour ce

faire, en particulier en 5^e et 6^e, le niveau de l'enseignement s'adaptera aux capacités de chaque élève (ajustement interne). L'ajustement externe, qui prend en compte les différents besoins des élèves en termes d'apprentissage, s'opère dès la 7^e, d'abord pour les Maths et l'Anglais, ensuite à partir de la 8^e pour l'Allemand également, et à partir de la 9^e pour les Sciences de la Vie et de la Terre à travers des cursus spécialisés à deux niveaux différents (niveau de base et niveau avancé). Pour les autres matières il n'y a pas de répartition en cursus. Cela veut dire que pour ces matières, les élèves suivent les cours tous ensemble dans une seule classe plénière. Pour ajuster l'enseignement selon l'intérêt et l'aptitude de chacun, les élèves peuvent choisir parmi une liste de matières dont l'une (au choix) est obligatoire. A travers les différentes formes d'ajustement, les élèves peuvent profiter d'un soutien et d'une sollicitation individuels et efficaces. Ainsi peut-on remédier à des points faibles. Les élèves ont quelques six années pour se développer sur les plans scolaire et personnel, et pendant tout ce temps ils restent ensemble en tant que groupe d'apprentissage. Cela est dû au fait que jusqu'en 10^e aucun élève ne redouble, et ils passent tous ensemble à l'année suivante.

Toutes les écoles secondaires intégrées à Braunschweig ont les points suivants en commun :

- Les résultats des élèves ne sont présentés avec des notes qu'à partir de la 9^e. Jusqu'à ce point les performances en termes d'apprentissage sont constatées dans des rapports semestriels.
- Ce sont des écoles à plein temps dites sous contrat plein [*gebundene Ganztags-schulen*], ce qui veut dire que les élèves doivent rester à l'école toute la journée au moins trois jours par semaine. L'emploi du temps est disposé de sorte que, lors de journées pleines, les cours et les activités extrascolaires se succèdent tour à tour pour laisser du temps entre deux cours pour l'apprentissage indépendant, le repos et les loisirs.
- Le rapport enseignants-élèves : tout au long du niveau secondaire I, dans la mesure du possible, chaque classe est encadrée par deux enseignants en poste fixe.

Niveau secondaire II [*Sekundarstufe II*], (niveau lycée supérieur [*gymnasiale Oberstufe*])

Les mêmes lignes directrices s'appliquent que pour le niveau supérieur du lycée (voir p. 14).

Les diplômes d'école [Schulabschlüsse] possibles

- ✓ Le diplôme d'école secondaire inférieure
[Hauptschulabschluss]
- ✓ Le diplôme secondaire I
[Sekundarabschluss I – diplôme d'école
secondaire inférieure
[Hauptschulabschluss]
- ✓ Le diplôme secondaire I
[Sekundarabschluss I] – diplôme d'école
secondaire supérieure
[Realschulabschluss]
- ✓ Le diplôme secondaire élargi I
[Erweiterter Sekundarabschluss I]
- ✓ Le diplôme d'accès spécialisé aux études
supérieures [Fachhochschulreife] – partie
académique
- ✓ Le diplôme d'accès général aux études
supérieures [allgemeine Hochschulreife /
Abitur]

L'écoles spécialisées [Förderschulen]



Plan de vue d'ensemble des écoles spécialisées [Förderschulen]

Selon la loi, les enfants chez qui des besoins éducatifs particuliers sont avérés ont droit à des dotations éducatives particulières. Les parents ou tuteurs sont libres de décider si ces dotations sont mises à disposition dans une école secondaire spécialisée ou bien ordinaire.

Les écoles secondaires spécialisées se distinguent les uns des autres de par leurs points forts en termes de soutien pour les enfants présentant des besoins éducatifs particuliers :

- Le développement émotionnelle et sociale
- Le développement psychique
- L'ouïe (troubles auditives, surdité)
- Le développement physique et motricité
- La capacité à apprendre

- La vue (déficience visuelle, cécité)
- La capacité à parler
- L'ouïe et la vue à la fois (surdité-cécité)

Toute école spécialisée propose au minimum les années scolaires de la 1^e jusqu'à la 9^e. Certaines comportent également une 10^e année. Celles qui ont pour point fort le développement psychique proposent un parcours scolaire long de 12 années. Les jeunes qui fréquentent une école secondaire spécialisée n'y sont pas contraints au long terme. Un aspect significatif de leurs attributions consiste à viser la transition vers une école ordinaire et à faire en sorte que les élèves y soient préparés.

Pour ceux qui souhaitent passer à une école spécialisée [*Förderschule*], il y a des écoles à disposition qui sont gérées par la Ville de Braunschweig. En outre, ils peuvent choisir des écoles ayant un organe de gestion autre que la Ville de Braunschweig.

A l'exception des écoles secondaires spécialisées ayant pour point fort la capacité à apprendre et le développement psychique, les caractéristiques des écoles secondaires spécialisées sont semblables à celles des différents types d'école secondaire (l'école secondaire inférieure [*Hauptschule*] et l'école secondaire supérieure [*Realschule*]). Cela veut dire que l'emploi du temps, l'évaluation des performances, les diplômes, etc. s'apparentent à ceux que l'on retrouve dans les écoles secondaires ordinaires. Cela étant dit, le programme d'enseignement et le plan de dotation s'adaptent aux besoins des élèves.

Quels que soient les cursus proposés, dans presque toutes les écoles secondaires spécialisées les élèves peuvent obtenir les diplômes habituels : le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*], le diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*] et le diplôme secondaire élargi I [*Erweiterter Sekundarabschluss I*]). A titre d'exception, citons les écoles secondaires spécialisées ayant pour point fort le développement psychique et la capacité à apprendre. Ces dernières offrent la possibilité d'obtenir soit le diplôme des écoles secondaires spécialisées ayant pour point fort la

capacité à apprendre [*Abschluss der Förderschule im Schwerpunkt Lernen*], soit le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*].

A Braunschweig il y a des écoles secondaires spécialisées ayant pour point fort le développement psychique, le développement physique et la motricité, l'ouïe, le développement émotionnel et social et la capacité à apprendre. Certaines d'entre elles ont pour gestionnaire un organe autre que la Ville de Braunschweig.

Les diplômes d'école [*Schulabschlüsse*] possibles

(selon les points forts de la dotation et les cursus proposés)

- ✓ Le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ✓ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ✓ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*]

L'écoles de formation professionnelle [*Berufsbildende Schulen*]



Plan de vue d'ensemble des écoles de formation professionnelle [*Berufsbildenden Schulen*]

Les écoles de formation professionnelle aussi proposent des cursus de formation secondaire, et ainsi la possibilité d'obtenir différents diplômes d'école secondaire, indépendamment d'une qualification professionnelle ou d'un apprentissage. Dans ce chapitre nous esquissons seulement les cursus de formation pour lesquels aucune qualification professionnelle préalable n'est requise et qui permettent d'obtenir un diplôme d'école secondaire (plus avancé).

Les écoles de formation professionnelle favorisent la formation professionnelle à côté de la formation générale. Chaque école de formation professionnelle propose des matières différentes (Affaires, Techniques...). Les cursus sont disposés de sorte qu'il y ait des passerelles entre eux. Cela veut dire que, par exemple, le diplôme d'école secondaire élargi I [*erweiterter Sekundarabschluss I*] peut s'obtenir soit en classe d'insertion

professionnelle [*Berufseinstiegsklasse*] du diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*] soit plus tard dans le cadre d'un cycle à l'école professionnelle spécialisée [*Berufsfachschule*] du diplôme d'école secondaire élargi [*erweiterter Sekundarabschluss I*], sur deux ans. A son tour, ce diplôme permet au titulaire d'intégrer le niveau lycée supérieur [*gymnasialen Oberstufe*] du lycée professionnel [*berufliches Gymnasium*] ou du lycée ordinaire [*Gymnasium*].

L'école d'insertion professionnelle [*Berufseinstiegschule – BES*]

Au début de l'année scolaire 2020/21, l'année de préparation professionnelle [*Berufsvorbereitungsjahr – BVJ*] et la classe d'insertion professionnelle [*Berufseinstiegsklasse – BEK*], jusqu'alors séparées, seront fusionnées pour former l'école d'insertion professionnelle à deux niveaux [*zweistufigen Berufseinstiegschule - BES*]. Dans le cadre du processus d'admission, une prestation de conseil d'admission individuel [*Eingangsberatung*] sera fourni.

La Classe 1 n'admettra que les élèves qui sont toujours soumis à l'école obligatoire, et chez lesquels les sessions de conseil ont permis de constater des besoins de soutien

individuels.

La classe **Langue et intégration [*Sprach- und Integrationsklasse*]** proposée en parallèle s'adresse aux jeunes nouveaux arrivants étrangers âgés de 16 à 18 ans, et aux élèves issus de la section secondaire I ayant des besoins de soutien élevés en apprentissage des langues.

La Classe 2 admettra les élèves suivants :

- ceux qui ont réussi la classe 1 ou la classe Langue et intégration; ou
- ceux qui quittent sans diplôme la classe terminale de la section secondaire I d'une école d'enseignement générale; ou
- ceux qui ont obtenu le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]; ou
- ceux chez lesquels les sessions de conseil ont permis de constater que leurs connaissances et compétences doivent être améliorées avant qu'ils puissent réussir une formation professionnelle

Les élèves qui participent à des initiatives de formation professionnelle préparatoires peuvent assister aux cours de la classe 2 à temps partiel.

En classe 2 de l'école d'insertion professionnelle, les élèves peuvent obtenir **le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]** ou bien améliorer celui déjà obtenu.

L'école professionnelle spécialisée [*Berufsfachschule – BFS*] – durée un an et deux ans

Pour être admis au cycle *BFS* d'une année, on doit avoir fréquenté une école secondaire inférieure [*Hauptschule*] ou une école secondaire supérieure [*Realschule*] et obtenu un diplôme d'école secondaire [*Abschluss*].

La *BFS* assure aux élèves une formation générale professionnelle en rapport avec la spécialité choisie, qui correspond au contenu de la première année d'un apprentissage. L'achèvement de la *BFS* d'une année peut permettre aux élèves qui ont au départ un diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*] d'obtenir le **diplôme secondaire I** [*Sekundarabschluss I*] – **diplôme d'école secondaire inférieure** [*Hauptschulabschluss*]. Les titulaires d'un diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*] peuvent obtenir le diplôme secondaire élargi I [*Erweiterter Sekundarabschluss I*]. Ensuite ils ont la possibilité de passer directement en seconde année d'un apprentissage en rapport avec la spécialité choisie, alliant travail et études. Dans le cycle *BFS* de deux années, à la suite de la formation professionnelle de base de

la première année, dans la deuxième année on peut obtenir un diplôme secondaire plus avancé (soit le **diplôme secondaire I** [*Sekundarabschluss I*] – **diplôme d'école secondaire supérieure** [*Realschulabschluss*] soit le **diplôme secondaire élargi I** [*Erweiterter Sekundarabschluss I*]).

L'école supérieure spécialisée [*Fachschule – FOS*]

La *FOS* correspond aux 11^e and 12^e. Pour que les titulaires d'un diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*], soient admis, on exige qu'ils produisent une convention de stage d'une durée d'au moins 960 heures tout au long de la 11^e. A l'issue de la 11^e les élèves passent à la 12^e classe de la *FOS*. Cette dernière assure aux élèves une formation à la fois élargie, approfondie, spécialisée, pratique et théorique, ainsi qu'une éducation générale. Ceux qui satisfont aux exigences à la fin de la 12^e se voient décerner le **diplôme d'accès spécialisé aux études supérieures** [*Fachhochschulreife*].

Le lycée professionnel [*Berufliches Gymnasium*]

Le lycée professionnel correspond aux années scolaires 11^e-13^e et mène au **diplôme d'accès général aux études supérieures [Abitur]**, ainsi qu'au **volet académique du diplôme d'accès spécialisé aux études supérieures [Fachhochschulreife]**. Les titulaires d'un diplôme secondaire élargi I [*erweiterter Sekundarabschluss I*], ou ceux qui sont admissibles en niveau lycée supérieur [*gymnasiale Oberstufe*], peuvent être admis à la phase introductive (11^e année) du lycée professionnel. A la différence du niveau supérieur d'un lycée ordinaire [*Gymnasium*], il n'y a pas de limite d'âge maximale pour l'admission. Mais ici, tout comme au niveau supérieur d'un lycée ordinaire [*Gymnasium*] ou école secondaire intégrée [*Gesamtschule*], on assure aux élèves une éducation générale large et approfondie, afin de les préparer aux études universitaires ou à un apprentissage prenant. A la différence du lycée [*Gymnasium*], le lycée professionnel offre en plus une introduction à la vie professionnelle au travers des focus professionnels. Ceux-ci représentent un tiers du temps passé en cours. En Basse-Saxe il existe des lycées professionnels proposant les matières suivantes : Affaires, Techniques, Santé et Assistance Sociale.

Les diplômes d'école [*Schulabschlüsse*] possibles

- ✓ Le diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ✓ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire inférieure [*Hauptschulabschluss*]
- ✓ Le diplôme secondaire I [*Sekundarabschluss I*] – diplôme d'école secondaire supérieure [*Realschulabschluss*]
- ✓ Le diplôme secondaire élargi I [*Erweiterter Sekundarabschluss I*]
- ✓ Le diplôme d'accès spécialisé aux études supérieures [*Fachhochschulreife*] – partie académique
- ✓ Le diplôme d'accès spécialisé aux études supérieures [*Fachhochschulreife*]
- ✓ Le diplôme d'accès général aux études supérieures [*allgemeine Hochschulreife / Abitur*]

Glossaire

Ajustement interne [*Binnendifferenzierung*] :

Le niveau du cours s'ajuste à la capacité de chaque élève individuellement. Le but étant de soutenir les élèves et de les amener à se dépasser le plus possible, de sorte que les moins doués ne soient pas surmenés et que les plus doués ne soient pas sous-stimulés. Ce type d'ajustement peut se traduire de différentes façons, par exemple en ce que les exercices à faire se déclinent en différents niveaux de difficulté.

Classe d'apprentissage de langue

[*Sprachlernklasse*] : Les enfants qui viennent d'arriver en Allemagne et ont peu ou pas de notions de la langue allemande assistent à des cours d'apprentissage de langue, pendant une année en règle générale. Avant tout les cours ont vocation à faire acquérir l'expression orale aux élèves. A l'issue d'une phase d'acclimatation et d'observation dans la classe d'apprentissage de langue, ils augmentent peu à peu leur participation aux cours classiques. Il y a des classes d'apprentissage de langue à l'école primaire [*Grundschule*] et au niveau secondaire II [*Sekundarstufe II*], outre les écoles spécialisées.

Cours bilingue [*Bilingualer Unterricht*] : Un cours enseigné dans une langue étrangère pour une matière qui n'en est pas une (biologie ou géographie, par exemple).

Cursus spécialisé / ajustement de cursus spécialisé [*Fachleistungskurse / Fachleistungsdifferenzierung*] :

Le développement de cursus spécialisés permet d'enseigner des cours à un niveau adapté aux compétences de chaque élève dans des matières particulières. Ainsi évite-t-on que les élèves soient surmenés ou sous-stimulés. Les cours du cursus spécialisé G correspondent au niveau de base du programme scolaire, tandis que ceux du cursus spécialisé E sont d'un niveau élevé. Les élèves ont la faculté de changer de cursus tous les six mois. On propose des cursus spécialisés à l'école secondaire inférieure [*Hauptschule*], à l'école secondaire supérieure [*Realschule*], à l'école supérieure [*Oberschule*] (voir ci-dessous) et à l'école secondaire intégrée [*integrierte Gesamtschule*].

Cursus spécialisé «Allemand langue étrangère» [*Förderkurs „Deutsch als Zweitsprache“*] :

Les élèves pouvant suivre ces cursus sont ceux dont la langue d'origine n'est pas l'allemand, qui assistent à des cours ordinaires mais qui ne maîtrisent pas encore suffisamment la langue allemande. Le cursus dure jusqu'à une année, à raison de cinq à huit heures de cours par semaine.

Ecole à plein temps [Ganztagsschule] : Dans les écoles à plein temps, en plus des cours, des activités extrascolaires sont proposées au moins trois jours par semaine. Dans les écoles à plein temps dites «**ouvertes**», les activités extrascolaires sont facultatives. Elles ont lieu après les cours. Dans les écoles à plein temps dites «**sous contrat partiel**», la présence à plein temps est obligatoire au moins trois jours par semaine. En général, les les cours et activités extrascolaires se succèdent tour à tour. On retrouve cet emploi du temps alterné également dans les écoles à plein temps dites «**sous contrat plein**», dans lesquelles la présence à plein temps est obligatoire au moins trois jours par semaine.

Ecole obligatoire [Schulpflicht] : L'école est obligatoire pendant 12 années. Si à l'issue de la secondaire I [Sekundarstufe I] les 12 années ne sont pas encore écoulées, l'école reste obligatoire jusqu'au niveau secondaire II [Sekundarstufe II]. Les jeunes peuvent remplir leur obligation soit en fréquentant le niveau lycée supérieur [gymnasialen Oberstufe], soit en prenant un cours dans une école de formation professionnelle [berufsbildende Schule], soit en fréquentant une école professionnelle [Berufsschule] dans le cadre d'une formation en alternance.

Matière facultative [Wahlfach] et matière obligatoire au choix [Wahlpflichtfach] : Les élèves sont libres de suivre (ou ne pas suivre) des cours dans une **matière facultative [Wahlfach]**. Une **matière obligatoire au choix [Wahlpflichtfach]** sera choisie parmi une liste de matières, dont l'une (au choix) est obligatoire. Au lycée [Gymnasium], par exemple, il est obligatoire pour les élèves de suivre les cours d'une deuxième langue étrangère. Ils sont libres, toutefois, de choisir la langue en question.

Niveaux secondaires [Sekundarstufen] : Le niveau secondaire I [Sekundarstufe I] correspond aux 5^e-10^e dans les écoles secondaires inférieures [Hauptschulen], les écoles secondaires supérieures [Realschulen], les écoles spécialisées [Förderschulen], les écoles supérieures [Oberschulen], les écoles secondaires intégrées [Gesamtschulen] et les lycées [Gymnasien].

Le niveau secondaire II [Sekundarstufe II] correspond au niveau lycée supérieur [gymnasiale Oberstufe] dans les lycées, les écoles secondaires intégrées et les écoles de formation professionnelle [berufsbildende Schulen], ainsi que dans les écoles proposant des cours du soir et dans les structures de préparation au diplôme d'accès général aux études supérieures [Kolleg] (voir p. 5).

Phase d'introduction [Einführungsphase] :

La 11^e classe correspond à la Phase d'introduction du niveau lycée supérieur et du lycée professionnel. Les cours préparent les élèves à la phase de qualification qui suit.

Phase de qualification [Qualifikationsphase] : Au niveau lycée supérieur [gymnasiale Oberstufe] et au lycée professionnel [berufliches Gymnasium], la phase de qualification comporte la 12^e et 13^e. Les élèves choisissent au préalable une matière comme focus sur lequel l'accent sera mis. Les cours prennent la forme de cursus plutôt qu'une seule classe plénière.

Soutenir et solliciter [Fördern und fordern] : Différentes offres et mesures découlent de ce concept, qui a pour but de remédier aux faiblesses et renforcer les points forts chez les élèves. De plus, la dotation générale de l'école se retrouvera ainsi augmentée.

Transition : Le fait de passer d'un type d'école à un autre.

Éditeur :

Stadt Braunschweig, Fachbereich Schule
Stabsstelle Bildungsbüro
Bohlweg 52, 38100 Braunschweig
bildungsbuero@braunschweig.de
www.braunschweig.de/bildungsbuero

Rédaction :

Marina Hartwich, Caroline Axer

Illustrations :

Marén Gröschel

Mise en page et infographie :

Ideal Werbeagentur und Verlag GmbH

3e édition

Contact:

Stadt Braunschweig, Fachbereich Schule
Stabsstelle Bildungsbüro
Bohlweg 52, 38100 Braunschweig
bildungsbuero@braunschweig.de
www.braunschweig.de/bildungsbuero